

**ÉLECTIONS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE
SCRUTIN du 13 mars 2025**

Procès-verbal du tirage au sort du mercredi 12 mars 2025 à 15h30

Après en avoir informé l'ensemble des mandataires de liste, il a été procédé, en ce mercredi 12 mars 2025 à 15h30, au tirage au sort entre les listes candidates aux élections des membres de la chambre d'agriculture.

Ce tirage au sort a été effectué dans les locaux de la préfecture du Rhône, en présence du bureau des élections de la préfecture du Rhône et de représentants du secrétariat général pour les affaires régionales Auvergne-Rhône-Alpes, pour chacun des deux collèges pour lesquels plus d'une liste était candidate (collège 2 – propriétaires et usagers ; collège 3a – salariés de la production agricole).

Le résultat est le suivant :

Collège « Propriétaires et usagers » n°2

Nom de la liste	N° d'ordre
TOUS ENSEMBLE, NOUS SOMMES L'AGRICULTURE !	1
LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE	2

Collège « Salariés de la production agricole » n°3A

Nom de la liste	N° d'ordre
CFDT	1
CTFC-AGRI	2

L'arrêté préfectoral fixant l'état définitif des listes de candidats à l'élection des membres de la chambre régionale d'agriculture présentera, pour chaque collège concerné, les listes de candidats dans l'ordre issu de ce tirage au sort.

La préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,



Emmanuel DONNAINT